

Recherches sociographiques



Bernard VIGOD, *Taschereau*

Jocelyn Saint-Pierre

Volume 40, numéro 2, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057288ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057288ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Saint-Pierre, J. (1999). Compte rendu de [Bernard VIGOD, *Taschereau*]. *Recherches sociographiques*, 40(2), 362–365. <https://doi.org/10.7202/057288ar>

Bernard VIGOD, *Taschereau*, traduit de l'anglais par Jude DES CHÊNES, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1996, 392 p.

Au Québec, pendant très longtemps, l'histoire politique était le parent pauvre de la recherche historique. Les auteurs traditionnels avaient discrédité le genre, de sorte que les politologues et surtout les journalistes ont occupé le terrain abandonné par les historiens. Depuis quelques années, on sent un renouveau de l'histoire politique. Plusieurs organismes, dont l'Association québécoise d'histoire politique, avec son *Bulletin*, les colloques de l'Université du Québec à Montréal sur les leaders du Québec contemporain et les conférences de la Société historique de Québec sur les premiers ministres, organisées avec le concours de la Commission de la capitale nationale, contribuent au renouvellement de cette discipline trop longtemps ignorée. L'effort des Éditions du Septentrion de publier des ouvrages sur l'histoire politique s'inscrit dans ce courant.

La maison d'édition nous présente donc la traduction française d'une biographie de Taschereau parue en 1986, deux ans avant le décès accidentel de son auteur, Bernard L. Vigod. Professeur à l'Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, il l'avait publiée en anglais, chez McGill-Queen's University Press sous le titre *Quebec Before Duplessis. The Political Career of Louis-Alexandre Taschereau*. Quel titre étrange ! Pourquoi insister sur l'avant-Duplessis dans un livre sur son prédécesseur ?

Il ne faut pas confondre ce volume avec celui paru aux Éditions Guérin, à l'automne 1997, lequel a toutes les apparences d'une nouvelle publication sans en être une. La page couverture, qui porte la mention *Taschereau* par Antonin DUPONT, peut prêter à confusion. Elle ressemble d'ailleurs à celle du livre de Septentrion. Il ne s'agit pas d'une nouveauté, mais d'une réédition d'un ouvrage publié en 1973 chez le même éditeur sous le titre *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau, 1920-1936*. Aucune mention n'y est faite de l'édition originale. L'ouvrage, épuisé depuis longtemps, commandait une réédition, car il demeure une source intéressante sur les relations entre l'Église et l'État. Ceux qui possèdent l'édition originale n'y trouveront rien de nouveau cependant.

Par contre, la traduction du *Taschereau* de Vigod est une heureuse initiative. Jude Des Chênes, un traducteur renommé, en a fait une bonne traduction en dépit du style parfois déroutant d'un auteur qui n'était plus là pour le guider. Il lui a fallu faire plusieurs recherches et parfois retraduire en français des citations qui avaient été traduites en anglais par l'auteur.

Résumer l'essentiel d'une carrière politique de 35 ans – Taschereau a détenu pendant longtemps le record de longévité politique ; il a été devancé par Gérard-D. Lévesque et ses 37 ans de députation – n'est pas une mince affaire. Ce que l'on est en droit d'attendre d'une bonne biographie, probablement le genre historique le plus difficile lorsqu'elle s'affranchit du genre traditionnel, c'est le récit objectif du destin d'un témoin privilégié et révélateur de son temps. Ce personnage, qu'il provienne du monde politique ou d'ailleurs, a été façonné par la société de son époque. Le biographe doit être critique envers son objet et montrer les liens qui

existent entre l'individu et la société. Les écueils qui attendent le biographe sont multiples : danger d'être trop narratif et trop collé à l'événementiel, danger d'entretenir le culte du héros et d'être trop indulgent pour son personnage. Aucun point d'ombre ne doit subsister ; toutes les sources importantes doivent avoir été dépouillées.

Le portrait que Vigod fait de Taschereau est un portrait nuancé, même s'il n'est pas très critique. On sent bien que Vigod s'est donné comme mission de réhabiliter Taschereau, trop souvent critiqué quand ce n'est pas carrément ignoré par l'historiographie québécoise. Ce parti pris en est même agaçant. L'auteur voue une grande admiration à son sujet. Et ceux qui se sont opposés à Taschereau trouvent rarement grâce à ses yeux. Ainsi deux incidents, la gifle donnée à Taschereau par Olivar Asselin en pleine Chambre et la comparution à la barre de l'Assemblée de John Roberts ainsi que sa condamnation dans l'Affaire Blanche Garneau, sont présentés sous un angle trop favorable à Taschereau. Le biographe situe bien son personnage dans son époque marquée par l'industrialisation effrénée du Québec, la désertion des campagnes et une effroyable crise économique. L'époque Taschereau est aussi faite de mœurs politiques douteuses : patronage, faveurs politiques aux amis et aux parents du régime, conflits d'intérêts, tactiques électorales discutables parsemées de violence, ententes particulières et discrétionnaires, parlementarisme dominateur peu respectueux des libertés individuelles. C'est l'époque où des grosses entreprises, celles qu'on appelait les *trusts*, assurent le développement économique. Compagnies souvent étrangères, mais généreuses pour la caisse électorale.

Vigod fait un survol de la carrière politique de Taschereau – l'avant et l'après sont à peine effleurés. Il parle de sa législation sociale (loi de l'assistance publique, loi de l'adoption, loi des accidents du travail), de la création de la Commission des liqueurs (décision géniale pour contrer à la fois les prohibitionnistes et les contrebandiers tout en accroissant les revenus de l'État), de ses pressions auprès des compagnies papetières pour le maintien de prix élevés, de sa politique de développement minier, forestier et industriel. Toutes choses qui faisaient entrer le Québec dans la modernité. Vigod tente d'expliquer l'opposition irréductible de Taschereau à certaines mesures progressistes réclamées par plusieurs, comme la nationalisation de l'hydroélectricité et l'aide sociale de l'État, et sa crainte presque malade du changement. Paradoxalement, Taschereau n'était pas un faible, il a su résister courageusement aux éléments réactionnaires de la société canadienne-française, souvent incarnés par le clergé, en faisant adopter des mesures très progressistes. En réalité, Taschereau se comportait comme le président du conseil d'administration d'une grande entreprise englobant tout le Québec et ayant comme seul but la prospérité économique. D'ailleurs, il en avait l'habitude. En plus de son poste de premier ministre, il cumulait les sièges au sein des conseils d'administration d'institutions bancaires et de compagnies d'assurances qui faisaient affaire au Québec.

Fort à propos, Vigod soutient qu'après sa victoire de 1931 Taschereau aurait dû se retirer en pleine gloire et il serait passé à l'histoire comme un grand premier ministre. Mais il s'est cramponné à son poste, il a pris des décisions discutables et

n'a pu contrer le patronage qui entraîna sa perte. Cette interprétation qui a longtemps eu cours chez les historiens devra maintenant être nuancée à la lumière des mémoires de Hector Laferté récemment parus au Septentrion. Taschereau aurait voulu partir, mais une querelle entre les prétendants à sa succession l'a obligé à rester au poste plus longtemps qu'il ne l'aurait souhaité.

La destinée de Taschereau est hors du commun, ses réalisations indéniables. Le plus grand reproche que l'on puisse lui faire est d'être resté au pouvoir trop longtemps et d'avoir, sans le vouloir, ouvert la voie à l'arrivée de Duplessis. Ce faisant, Taschereau reportait d'une génération la Révolution tranquille que Godbout aurait fort bien pu faire à la place de Lesage.

Pour qui connaît la période, le survol de Vigod apparaîtra trop rapide, laissant dans l'ombre plusieurs aspects de la vie de Taschereau. L'auteur parle peu de la carrière du parlementaire, excellent orateur et procédurier d'une habileté consommée. Il passe un peu vite sur son attitude face aux droits des femmes. Taschereau, misogyne comme plusieurs de ses contemporains, était opposé à l'octroi du droit de vote aux femmes et à leur admission au Barreau. Sauraient-elles se plier au secret professionnel et respecter leur serment d'office ? Son discours de 1916 sur le sujet est particulièrement édifiant (voir *Débats de l'Assemblée législative*, séance du 13 décembre 1916). Les renseignements sur l'organisation libérale, sur le fonctionnement de la caisse électorale, sur la corruption et la fraude électorale sont trop rares. Vigod aurait pu souligner davantage la résistance admirable de Taschereau aux envahissements du fédéral dans les champs de compétence provinciale. Sans être un ardent nationaliste, d'autant plus qu'il les exérait, Taschereau s'est battu avec acharnement pour défendre les droits du Québec et pour contrer l'intrusion fédérale dans la radiodiffusion et les pensions de vieillesse, notamment. Il nous manque enfin un portrait de l'homme, une description de ses motivations, et pourquoi pas un portrait psychologique comme c'est devenu la mode.

La liste des sources sur lesquelles l'auteur s'appuie est imposante. Il a bien exploité les fonds d'archives, les travaux des autres chercheurs et les publications de l'époque. Le fonds Philippe-Hamel semble avoir été sous-utilisé. Il est vrai que les critiques de ce dernier font mal paraître Taschereau. Il a négligé les débats parlementaires qu'il aurait pu trouver dans les journaux, à défaut du *Hansard* reconstitué – on nous pardonnera ce plaidoyer *pro domo* – si éclairant sur la carrière de Taschereau.

Cette biographie est donc loin d'épuiser le sujet même si elle demeure une contribution importante à la connaissance de la période. Il faudrait un jour la compléter. Mais certains de nos premiers ministres attendent encore leur biographe. Seulement la moitié d'entre eux ont fait l'objet d'une biographie. Chauveau, Joly et Gouin n'en ont pas. Sans parler des autres personnages politiques marquants comme François Langelier, Joseph-Émery Robidoux, Armand Lavergne, Jules Allard, Joseph-Édouard Perrault, Adélard Turgeon, Godfroy Langlois, Arthur Turcotte, Athanase David, René Chaloult, Philippe Hamel, T.-D. Bouchard, Jacob Nicol, Oscar Drouin, et sans compter ceux qui nous sont plus contemporains. Une recherche sur la vie de la plupart d'entre eux offrirait un défi intéressant. L'histoire

politique redevient populaire; les chercheurs doivent répondre à ce besoin et offrir aux spécialistes et au grand public de bonnes biographies.

Jocelyn SAINT-PIERRE

Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Dominique MARSHALL, *Aux origines sociales de l'État-providence*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998, 317 p.

Dans le discours du Trône de 1943, le premier ministre Godbout déclarait que tout Canadien a droit à l'instruction et que, dans les meilleurs intérêts de l'enfance, la loi sur la fréquentation scolaire obligatoire assurera ce minimum d'instruction nécessaire « de nos jours ». MacKenzie King, de son côté, n'était pas en reste ; à ses yeux, la loi sur les allocations familiales constituait un pas vers l'abolition de la misère et accordait à tous les enfants des chances égales de réussite ; en somme, une charte de l'enfance, ni plus ni moins.

Ce livre retrace l'émergence de l'État-providence que les gouvernements successifs, fédéral et provincial, allaient affiner pendant presque une cinquantaine d'années, jusqu'à ce que la frénésie actuelle de néolibéralisme renverse la vapeur et en commence le démantèlement. Le projet de l'auteure consiste à observer les familles (les transformations de la vie familiale) à travers le prisme de l'État. Il s'agissait de garantir des droits universels aux enfants en passant par leurs familles. Pour y parvenir, elle concentre son attention sur les deux lois mentionnées ainsi que sur la loi des établissements industriels et commerciaux.

Qu'on prenne bien la mesure des changements sociaux consacrés par ces lois : les parents étaient tenus d'assurer la sécurité matérielle de leurs enfants – jusqu'à 14 ans – tout en leur permettant d'acquérir un minimum de développement intellectuel et de « compétences ». En conséquence, il devenait illégal que ces enfants travaillent plutôt que d'aller à l'école, l'État s'engageant par ailleurs à fournir le soutien matériel nécessaire pour ce faire. Aussi, la loi sur la fréquentation scolaire obligatoire et la loi sur les allocations familiales se sont révélées à l'usage pleinement complémentaires, la loi des établissements industriels et commerciaux venant compléter cette panoplie en verrouillant encore davantage l'interdiction du travail des enfants. Un demi-siècle de querelles entre l'Église et les réformistes libéraux au sujet de l'éducation trouvait ainsi son aboutissement : en 1943, le Québec devenait la dernière province canadienne à se doter d'une loi sur la fréquentation scolaire obligatoire, longtemps après l'Ontario et surtout 100 ans après le Danemark.

Complémentaires étaient ces lois puisque, très tôt, les parents qui n'obtempéraient pas à l'obligation scolaire étaient menacés de se voir retirer les allocations familiales ; ce qui, on le comprendra, n'allait pas faire l'affaire de tous.